

NOTE D'INFIRMATION

LE GOUVERNEMENT CENTRAFRICAIN POSE LES JALONS DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE PAIX

Bangui, le 20 février 2018 – Le gouvernement centrafricain a annoncé mercredi 20 février plusieurs mesures s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre effective de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, signé le 6 février à Bangui entre le gouvernement et les groupes armés. Il a appelé la population à soutenir le processus et de le placer sous le sceau de l'inclusivité. Ces déclarations ont été faites à Bangui au cours d'une conférence de presse conjointe avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

A cette occasion, le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du gouvernement, Ange-Maxime Kazagui, a indiqué que « trois importants décrets qui ont été pris par le Chef de l'Etat et un arrêté ministériel ». D'autres jalons importants verront le jour sous peu. « Tout va être mis en place, mais avec responsabilité, dans le calme et la sérénité », a déclaré le Ministre tout en réitérant l'importance capitale du caractère inclusif de ce processus. En effet, il a informé de la tenue prochaine de plusieurs activités de vulgarisation du contenu de l'Accord auprès de toutes les couches sociales et dans toutes les préfectures, avec l'appui de partenaires tels que la MINUSCA et l'Union africaine. A cet égard, il a notamment invité les médias à s'impliquer dans la vulgarisation de l'Accord. « Je vous appelle à plus de sérénité pour une mise en œuvre solide et sans précipitation. (...) Le gouvernement et les groupes armés ont décidé de s'accorder pour un retour à la paix durable sinon définitif », a-t-il souligné.

Pour sa part, le Porte-parole de la MINUSCA, Vladimir Monteiro, a réitéré l'engagement de la Mission des Nations unies à appuyer la mise en œuvre de l'Accord dans toutes ses dimensions. Cet instrument historique sera évoqué ce jeudi 21 février dans le rapport du Secrétaire général sur la situation en RCA lors de sa présentation devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Il sera également au centre d'une réunion du Groupe International de Soutien à la RCA, organisée à New York, le vendredi 22 février, à l'initiative de l'UA et des Nations unies. « Il sera particulièrement question de l'accompagnement et de l'appui que les partenaires sont appelés à apporter à la RCA pour permettre la mise en œuvre de l'Accord », a-t-il indiqué.

Le Porte-parole de la MINUSCA a également rappelé que la vulgarisation de l'accord doit être l'affaire de tous les signataires mais aussi de la population. Une mise en œuvre rapide de l'accord est nécessaire pour que la paix et la stabilité règnent définitivement en RCA », a-t-il conclu, soulignant la disponibilité de la Mission à soutenir le Gouvernement dans sa vulgarisation.